

Le sentier de la Cuvette / Clairmarais

11

*Tout se passe ici entre la terre, l'eau et le ciel et quand la brume s'en mêle, le décor prend des airs fantastiques...
Bienvenue dans le Marais Audomarois !*

Distance
16 km 500

Temps
4 h

Balisage
jaune

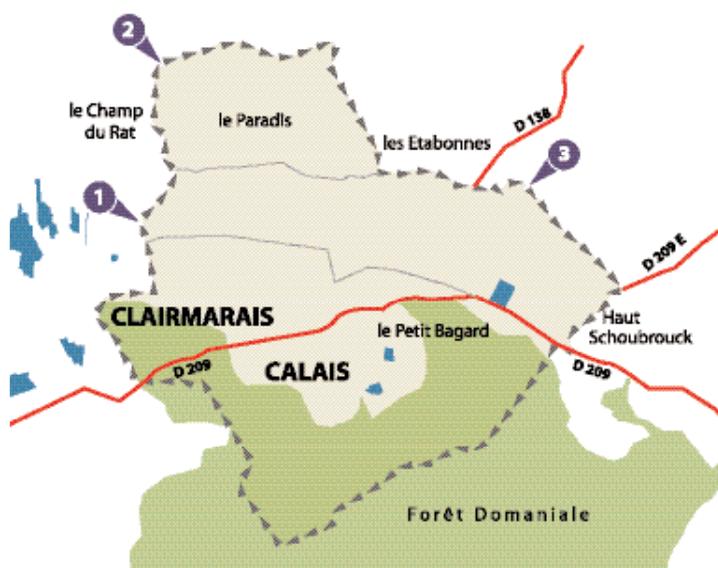
Curiosités

En chemin : La Maison du Romeläere (infos – visite – animations) et la Forêt Domaniale de Rihoult.

En région : A Saint-Omer, la basilique Notre Dame, le Musée Sandelin, le Jardin Public... A Helfaut, la Coupole et à Arques, Arc International.

Topo guide

- . Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale... à pied réf PN10
- . Tours dans le Pas-de-Calais réf P620
- . GR Littoral, Flandres franco-belge réf 128



Départ

De la Maison du Romeläere, vous suivez l'itinéraire de la boucle de 16.5 km du sentier de la Cuvette jusqu'au carrefour du hameau de Booneghem.

1. Tourner à droite. Continuer pour rejoindre le West Brouck.
2. Prendre à droite à nouveau devant le champ Holle Becque. Bifurquer ensuite vers les Etabonnes et passer la ferme Schoubrouck.
3. A l'intersection, tourner à droite et rejoindre la ferme du Coin perdu. Virer à droite, franchir le ruisseau, puis emprunter la D 209 à droite sur 150 m (prudence).
4. Après le pont, tourner à gauche et suivre le chemin forestier pour rejoindre le village de Clairmarais et retrouver la Maison du Romeläere.



Renseignements

Office du tourisme de la Région de St Omer - 4, rue du Lion d'Or - 62500 St Omer
Tél. : 03.21.98.70.00 - Fax : 03.21.98.08.07
www.tourisme-saintomer.com - contact@tourisme-stomer.com